

Un enjeu pour les établissements et services médico-sociaux
Prévenir les risques psychosociaux
de la bienveillance à la qualité de vie au travail

Jeudi 29 septembre 2016

Campus Atlantica

(Ex Maison de la Promotion Sociale)

Artigues-Près-Bordeaux



Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité



Introduction

La prévention collective des risques psychosociaux, un des axes majeurs du dernier plan santé au travail 2016-2020, s'inscrit dans la démarche globale de prévention des risques professionnels, en vertu de l'obligation générale de sécurité qui incombe à l'employeur, visant à protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Le secteur médico-social a été marqué ces dernières années par de nombreux changements liés aux lois 2002 et 2005, qui ont été à l'origine de profonds bouleversements dans la manière de travailler des professionnels : travail en équipe pluridisciplinaire pour assurer un accompagnement individualisé à chaque usager dans une logique de parcours, diversification des modalités d'accompagnement au sein d'une même structure (accueil modulé/temporaire/de jour/en milieu ordinaire, etc), application des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, contrôlées par les évaluations internes et externes, induisant davantage de travail administratif et empiétant sur le travail de terrain.

L'augmentation de ces contraintes dans un contexte de budgets restreints ainsi que l'évolution des publics (troubles du comportement et du développement, grande dépendance chez les personnes âgées...) sont susceptibles d'avoir un impact sur la santé au travail des professionnels du secteur : Troubles Musculo Squelettiques, arrêts de travail et inaptitudes au travail sont autant de manifestations à interroger. Dans un tel contexte, la recherche de nouveaux outils et de nouvelles manières de travailler ensemble au service de l'usager est devenue une urgence. Ces recherches devraient permettre de questionner le sens du travail et de développer une meilleure qualité de vie au travail. Souhaitons, en faisant un emprunt à Yves Clot, que ces travaux permettent d'avoir « le loisir de penser » pour mieux travailler...

Le CREAI de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes vous propose aujourd'hui de réfléchir à la prévention des risques psychosociaux dans vos établissements, afin de développer la qualité de vie au travail de vos professionnels.

Acronymes

- ¹ **SSTI : Service de Santé au Travail Inter-entreprises**
- ² **CNRS - HDR : Centre National Recherche Scientifique - Habilitation à Diriger des Recherches**
- ³ **ARACT : Association Régionale d'Amélioration des Conditions de Travail d'Aquitaine**
- ⁴ **ARS : Agence Régionale de Santé**

Programme

8 h 30 - Accueil des participants

9 h 00 - Ouverture de la journée

9 h 15 - Les risques psychosociaux c'est quoi ?

Christine LAGABRIELLE

Enseignant-chercheur en Psychologie du travail - Université de Bordeaux.

Vision panoramique des différentes acceptions du terme Risques Psychosociaux, avec un focus sur les facteurs spécifiques de risques dans le secteur médico-social.

10 h 00 - Pourquoi s'intéresser à la prévention des risques psychosociaux en établissements médico-sociaux ?

• **En raison des coûts de l'absentéisme, des arrêts de travail, des maladies professionnelles et des inaptitudes au travail.**

Patrick SAGORY, Ergonome et gérant du cabinet conseil Ergo-Prévention.

Dr Sophie MANDON-BROUCAS et Dr Bruno FLEURENT, Médecins du SSTI' 33

• **Pour éviter des répercussions dommageables pour les usagers**

Thierry DIMBOUR, Directeur du CREA Limousin

• **Pour quelles raisons votre établissement s'est-il engagé dans une démarche de prévention des RPS ?**

Agathe SOUBIE, Conseillère technique au CREA Limousin

Table ronde avec des établissements et services médico-sociaux de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.

12 h 00 - Déjeuner

13 h 30 - Quelles démarches de prévention des RPS ?

• **Les démarches issues de la loi**

Loïc LEROUGE, Chargé de recherche au CNRS-HDR², COMPTRASEC UMR 5114 CNRS-Université de Bordeaux.

• **Présentation des outils mobilisables pour effectuer un diagnostic des risques psychosociaux.**

Célia GERMANO, Psychologue du travail au SSTI 33.

15 h - Comment mener une démarche de qualité de vie au travail ?

• **Illustration de démarches de prévention des risques psychosociaux menées par des établissements ou services de la grande région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.**

Marion DEFFEZ, Chargée de mission ARACT³

Maryse DELIBIE, Directrice du Centre Hospitalier de Riberac et de la Roche Chalais.

16 h - Conclusion de la journée

• **L'intégration de la prévention des RPS dans le Projet régional de santé de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.**

Jean-René MARTIN, Conseiller Technique régional en Organisation des soins, ARS⁴ Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.

• **Les risques psychosociaux et l'organisation du travail**

Serge VOLKOFF, Statisticien et ergonome au Centre de Recherche sur l'Expérience, l'Age et les populations au Travail, membre du collège d'experts sur les risques psychosociaux présidé par Michel GOLLAC.

Formation RPS

Cette journée bénéficie d'un accord unifié pour une prise en charge dérogatoire au bénéfice des professionnels concernés, sous réserve des conditions habituelles requises pour les remboursements des actions de formation de ses adhérents.

Il s'agit d'une journée de formation qui s'inscrit dans la catégorie « acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances » et qui s'adresse à l'ensemble des personnels des services et établissements sociaux et médico-sociaux (pas de pré-requis).

(N° de déclaration du CREA Aquitaine à la formation permanente : 72 33 00588 33)

Inscriptions

En ligne sur : www.creai-aquitaine.org

Frais d'inscriptions

Les frais d'inscriptions sont de 95 Euros par personne (repas compris).

Conditions d'annulation

Seule une annulation signifiée par écrit au CREA Aquitaine avant le 30 août 2016 (cachet de la poste) entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 30 euros par participant (frais administratifs et de dossier).

Après cette date, les demandes d'annulation ne sont plus prises en compte, le montant des inscriptions restera dû. Les demandes de remplacements de participants, formulées par écrit, seront admises jusqu'au 16 septembre 2016.

Clôture des inscriptions Le 16 septembre 2016.

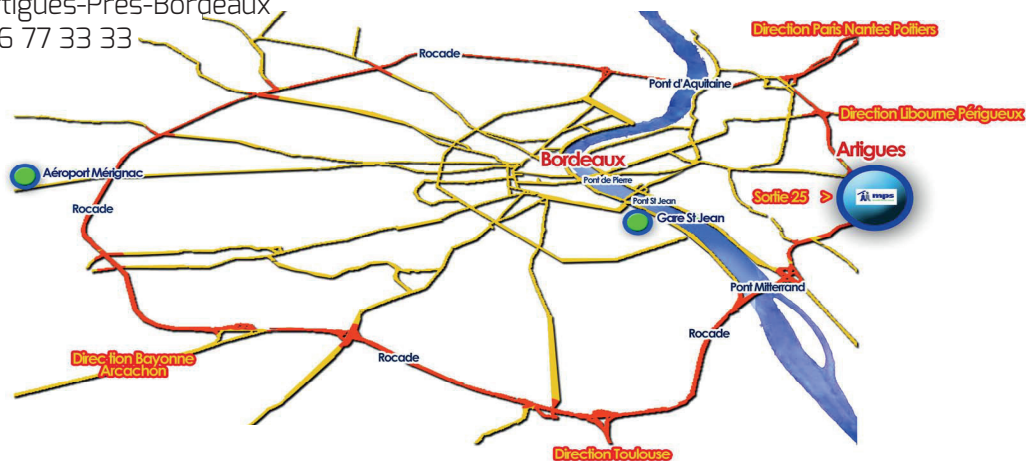
Lieu

CAMPUS ATLANTICA (Ex MPS)

24 Avenue Virecourt

33370 Artigues-Près-Bordeaux

Tél : 05 56 77 33 33



Avec le soutien de :



Information auprès du
CREAI Aquitaine
103 rue Belleville 33063 Bordeaux Cedex
05 57 01 36 50
info@creai-aquitaine.org
www.creai-aquitaine.org